



DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION DE BOURSE DE MONTRÉAL

Priorités en matière de politiques réglementaires pour 2025

Ce document présente les initiatives en cours en matière de politiques réglementaires de la Division. Il s'agit d'initiatives autocertifiées et qui sont en cours de mises en œuvre, publiées aux fins de sollicitation de commentaires, ou d'initiatives que la Division envisage.

Les renseignements détaillés et les échéanciers prévus sont donnés à titre indicatif.

Remarque : Pour les initiatives qui concernent plusieurs dispositions des règles de la Bourse, seul l'article principal est indiqué.

| INITIATIVE | RÈGLES | PRÉCISIONS | ÉTAT | MESURES À PRENDRE | PÉRIODE CIBLE | |
|------------|---|------------|---|---|--|---|
| 1 | Identificateurs de clients et d'ordres | 6.115 | Modification des règles de la Bourse relatives à l'identificateur des clients et des d'ordres | Autocertification : 7 décembre 2023 Date d'entrée en vigueur : 28 juin 2024 Circulaire 144-23 | La conformité est prévue au plus tard le 31 mars 2025. | T1 2025 |
| 2 | Exigences continues en matière d'informations des participants agréés | S.o. | Révision des exigences d'informations des participants | La Division a l'intention de publier une analyse et une sollicitation de commentaire | S.o. | T2 2025* <small>*révisé de T1 2025 (26 juillet 2024)</small> |
| 3 | Amélioration du processus disciplinaire | S.o. | Révision du processus disciplinaire et identification des opportunités d'amélioration | La Division réalise actuellement une analyse interne | S.o. | S.o. |
| 4 | Révision du cadre réglementaire applicable aux personnes approuvées | 3.400 | Révision du cadre réglementaire applicable aux personnes approuvées | La Division a l'intention d'engager les parties prenantes dans une consultation | S.o. | T2-T3 2025 |